

EUXIS

Société par actions simplifiée
au capital de 106.000 €
Siège social : 49-51, rue de la Vanne
92120 MONTROUGE
RCS NANTERRE 451 760 557
(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES VALANT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les associés de la société EUXIS, société par actions simplifiée au capital de 106.000 €, divisé en 10.600 actions de 10 euros chacune (la « Société »),

- Madame Géraldine GRAVIS,
- Monsieur Serge GRAVIS,

Détenant ensemble 100% du capital et des droits de vote, ont, conformément aux statuts de la Société, pris les décisions unanimes relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente ; rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 ; approbation des comptes de l'exercice clos le **31 mars 2025** ; quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Décisions à prendre concernant les rémunérations de la Présidente et du Directeur Général ;
- Pouvoirs aux fins d'effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

Rapport de gestion de la Présidente ; Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2025 ; Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2025 ; Approbation des charges non déductibles et quitus à la Présidente

La Collectivité des Associés, à l'unanimité, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, **approuve** les comptes annuels clos le 31 mars 2025, lesquels font apparaître un bénéfice de 486.467 euros.

En conséquence, elle **donne** à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, La Collectivité des Associés, à l'unanimité, **prend acte** que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense, charge ou amortissement excédentaire non admis dans les charges déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice

La Collectivité des Associés, à l'unanimité, sur le rapport de la Présidente, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 486.466,70 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	486.466,70 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau :	3.339.104,90 €
Constituant un bénéfice distribuable de :	3.825.571,60 €

En totalité au compte de report à nouveau qui est porté de 3.339.104,90€ à 3.825.571,60€.

*compte tenue.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques	Dividendes non éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques
31/03/2024	Néant		
31/03/2023	200.000 €	200.000 €	
31/03/2022	Néant		

Nous vous signalons toutefois que, par décision en date du 5 mars 2021, la collectivité des associés a décidé de procéder à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 100.064 euros prélevée sur le compte de « Report à nouveau ». Ce montant est éligible à l'abattement de 40% prévu pour les personnes physiques.

Il est aussi rappelé que par décisions en date des 9 mai et 9 décembre 2022, la collectivité des associés a décidé de procéder à deux distributions exceptionnelles de réserves de montants respectifs de 85.860 euros et 428.572 euros prélevés sur le compte de « Report à nouveau ». Ce montant est éligible à l'abattement de 40% prévu pour les personnes physiques.

Par décision en date du 25 mars 2024, la collectivité des associés a décidé de procéder à une distribution exceptionnelle d'un montant global de Deux Cent Quatorze Mille Quatre Cent Vingt Deux euros et 86 cts (214.422,86 €), à prélever sur le compte « Report à nouveau ». Ce montant est éligible à l'abattement de 40% prévu pour les personnes physiques.

Enfin, une distribution exceptionnelle de réserves est intervenue par décision unanime des associés le 30 septembre 2024, pour un montant de 1.428.570,00€

TROISIEME DECISION

Conventions règlementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

La Collectivité des Associés, à l'unanimité, sur le rapport spécial du Commissaire aux comptes, relatif aux conventions de la nature de celles visées à l'article L.227 10 du Code du commerce, **prend acte** qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et **approuve** les conclusions dudit rapport.

QUATRIEME DECISION

Décision à prendre concernant la rémunération de la Présidente

La Collectivité des Associés, à l'unanimité, **approuve** la rémunération prélevée à compter du 1^{er} avril 2025 par Madame Géraldine GRAVIS, au titre de son mandat de Présidente de la Société, hors primes exceptionnelles, pour un montant mensuel de 7.000 € bruts et **décide** de maintenir ce montant de rémunération, pour la période courant jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2026.

CINQUIEME DECISION

Décision à prendre concernant la rémunération du Directeur Général

La Collectivité des Associés, à l'unanimité, **approuve** la rémunération prélevée à compter du 1^{er} avril 2025 par Monsieur Serge GRAVIS, au titre de de ses fonctions opérationnelles exercées dans le cadre de son mandat de Directeur Général de la Société, hors primes exceptionnelles pour un montant mensuel de 7.000 € bruts et **décide** de maintenir ce montant de rémunération, pour la période courant jusqu'au 30 juin 2025.

SIXIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

La Collectivité des Associés, à l'unanimité, **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par tous les associés.

Le 18 mars-2026



Madame Géraldine GRAVIS



Monsieur Serge GRAVIS

EUXIS
 92120 MONTROUGE

Page : 1

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2025 12		Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	203 345	191 275	12 070	25 635	-13 565 -52.92
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	31 362	30 036	1 325	180	1 146 637.42
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours				42 595	-42 595 -100.00
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	428 605	20 075	408 530	390 508	18 023 4.62
	Créances rattachées à des participations	78 379		78 379	1 378 379	-1 300 000 -94.31
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	741 691	241 387	500 304	1 837 296	-1 336 992 -72.77
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes	793		793		793
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	286 308		286 308	428 607	-142 299 -33.20
	Autres créances	425 024		425 024	248 180	176 844 71.26
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Values mobilières de placement					
	Disponibilités	2 988 847		2 988 847	2 869 326	119 521 4.17
	Charges constatées d'avance (3)	20 572		20 572	17 234	3 337 19.36
	Total III	3 721 543		3 721 543	3 563 347	158 196 4.44
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 463 234	241 387	4 221 847	5 400 644	-1 178 796 -21.83

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont 6 mois d'un an
 (3) Dont 6 plus d'un an

78 379

Méthode de présentation - Voir le compte rendu de mission

COMPTABLY



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2025	Exercice N-1 31/03/2024	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 106 000)	106 000	106 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 600	10 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	39 678	39 678		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 339 105	4 592 349	-1 253 244	-27.29
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	486 467	175 326	311 141	177.46
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	15 446	15 446		
	Provisions réglementées				
	Total I	3 997 296	4 939 399	-942 103	-19.07
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	76 130	1 191	74 939	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 844	88 810	-44 967	-50.63
	Dettes fiscales et sociales	101 301	365 564	-264 263	-72.29
Comptes de régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	615	1 218	-603	-49.50
	Produits constatés d'avance (I)	2 662	4 461	-1 799	-40.33
	Total IV	224 552	461 245	-236 693	-51.32
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 221 847	5 400 644	-1 178 796	-21.83

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

224 552 461 245

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

COMPTABLY



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	245 807		245 807	251 529		-5 722	-2.27
Chiffre d'affaires NET	245 807		245 807	251 529		-5 722	-2.27
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 152			1 152	
Autres produits			86 041	75 199		10 842	14.42
Total des Produits d'exploitation (I)			332 999	326 728		6 271	1.92
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			94 148	75 315		18 833	25.01
Impôts, taxes et versements assimilés			13 733	45 445		-31 711	-69.78
Salaire et traitements			168 000	168 000			
Charges sociales			83 654	82 699		955	1.15
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 996	14 098		-102	-0.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 212	60		1 152	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			374 743	385 617		-10 874	-2.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-41 743	-58 888		17 145	29.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Mission de publication - Voir le compte rendu de mission

COMPTABLY



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2025 12	31/03/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	520 000	168 500	351 500	208.61
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 429	7 418	29 011	391.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	556 429	175 918	380 511	216.30
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		20 075	-20 075	-100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	14 969		14 969	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	14 969	20 075	-5 106	-25.43
2. Résultat financier (V-VI)	541 460	155 843	385 617	247.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	499 717	96 955	402 762	415.41
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		255 409	-255 409	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		255 409	-255 409	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		6 779	-6 779	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		6 779	-6 779	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		248 630	-248 630	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	13 250	170 259	-157 009	-92.22
Total des produits (I+III+V+VII)	689 429	758 055	131 373	17.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	402 962	582 730	-179 768	-30.85
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	486 467	175 326	311 141	177.46

* Y compris : Redevances de crédit bail mobilier
Redevances de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Méthode de présentation - Voir le compte rendu de mission

COMPTABLY



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 221 847.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 245 807.00 Euros et dégageant un bénéfice de 486 466.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société EUXIS est tête d'un groupe fiscal intégrée en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts depuis le 1er mars 2004. Le groupe d'intégration fiscale comprend depuis le 1er mars 2005 la filiale CANAL CABLE devenue 3GS.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la fille doit constater dans ses comptes, et ce pendant toute la durée d'intégration dans le groupe EUXIS, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et d'IFA et d'une manière générale, de tous les impôts actuels ou à venir compris dans le champ d'application du régime d'intégration fiscale, analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	203 345		
Installations générales agencements aménagements divers	22 405		
Matériel de transport	600		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 780		1 577
Immobilisations corporelles en cours	42 595		
TOTAL	72 380		1 577
Autres participations	1 788 962		27 839
TOTAL	1 788 962		27 839
TOTAL GENERAL	2 064 687		29 415

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			203 345	203 345
Installations générales agencements aménagements divers			22 405	22 405
Matériel de transport			600	600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 356	8 356
Immobilisations corporelles en cours	42 595			
TOTAL	42 595		31 362	31 362
Autres participations		1 309 816	506 985	506 985
TOTAL		1 309 816	506 985	506 985
TOTAL GENERAL	42 595	1 309 816	741 691	741 691

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	177 710	13 565		191 275
Installations générales agencements aménagements divers	22 405			22 405
Matériel de transport	-1 629		-1 629	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 830	431	1 629	7 631
TOTAL	29 605	431		30 036
TOTAL GENERAL	207 316	13 996		221 312



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 565				
Matériel de bureau informatique mobilier	431				
TOTAL	431				
TOTAL GENERAL	13 996				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	15 446				15 446
TOTAL	15 446				15 446

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	20 075				20 075
Sur comptes clients	1 152		1 152		
TOTAL	21 227		1 152		20 075
TOTAL GENERAL	36 673		1 152		35 521
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 152		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	78 379	78 379	
Autres créances clients	286 308	286 308	
Impôts sur les bénéfices	216 513	216 513	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 073	5 073	
Groupe et associés	151 762	151 762	
Débiteurs divers	51 675	51 675	
Charges constatées d'avance	20 572	20 572	
TOTAL	610 282	610 282	



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 658	1 658		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 844	43 844		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 266	13 266		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 423	79 423		
Autres impôts taxes et assimilés	8 612	8 612		
Groupe et associés	74 472	74 472		
Autres dettes	615	615		
Produits constatés d'avance	2 662	2 662		
TOTAL	224 552	224 552		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	467			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
PLEINES PROPRIETES	10.0000	10 600		
				En fin
				10 600

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R. 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUIT	203 345	6.67

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote part d'EUXIS SAS dans les capitaux propres des sociétés détenues, de leur perspectives de rentabilité et du potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent ces sociétés.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	66 322
Autres créances	1 675
Total	67 997

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 778
Dettes fiscales et sociales	6 632
Total	30 410

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 572
Total	20 572
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 662
Total	2 662

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	50 000
GARANTIE DE PASSIF AU PROFIT DE P.S.I. SUR LA CESSION DES TITRES TTS AVEC PLAFOND DEGRESSIF JUSQU'AU 31/03/2023	
DU 01/04/2023 AU 31/03/2024	50 000
100000	
DU 01/04/2024 AU 31/03/2025	
50000	
INTERETS RESTANTS A PAYER	
Total (1)	50 000

Engagements recus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 832-13)

Aucun engagement, notamment en matière de pension, complément de retraite et indemnité assimilée n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales ou de la convention collective.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCC Art. 333-6, 333-7 et 841-6)

EXON
91120 MONTROUGE

Société	Capital	Capitaux propres en milliers de euros	Quota-part du capital en %	Valeur comptable des titres en milliers de euros		Parts et actions possédées et non rachetées	Crédits et avances accusés devant par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Montant net de dernier exercice	Dividendes perçus par la société	Observations
				bruts	nets						
A. Renseignements détaillés											
	- Filiales détenues à + de 50%										
	- 3GS SAS	1 097 519	100,00	339 509	339 509	101 478		3 506 835	262 979	500 000	
B. Renseignements globaux											
	- Participations détenues entre 10 et 50 %	1 000	99,90	999	999	78 379		798 345	67 280		
	- CITRINOY SAS	1 995 792	50,00	50 000	50 000	50 293		4 981 321	278 391	20 000	
C. Renseignements globaux											
	- Filiales non reprises en A										
	- Participations non reprises en A										



EUXIS S.A.S.

49-51 RUE DE LA VANNE
92120 MONTRouGE

R.C.S. NANTERRE 451 760 557

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

S.A.R.L. au capital de 5 000 € - 22 rue Vavin 75006 PARIS

R.C.S. Paris 832 411 045

☎ 09 81 27 72 57

✉ contact@bhbs.fr

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris-Ile de France
et membre de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris

 commissaire
aux comptes

EUXIS S.A.S.

Siège social : 49-51 rue de la Vanne – 92120 Montrouge
Capital social : 106 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

A l'assemblée générale des associés de la société EUXIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EUXIS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.R.L. au capital de 5 000 € - 22 rue Vavin 75006 PARIS

R.C.S. Paris 832 411 045

☎ 09 81 27 72 57

✉ contact@bhbs.fr

Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de Paris-Ile de France
et membre de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris



commissaire
aux comptes



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

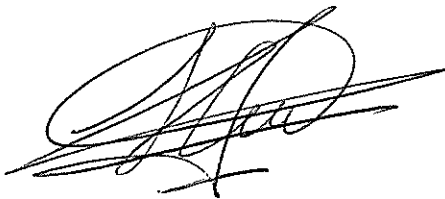
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 mars 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bin HIA', with several horizontal strokes extending to the right.

Bin HIA
Commissaire aux comptes associé
BH BUSINESS SERVICES SARL

BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	203 345	191 275	12 070	25 635	-13 565	-52.92
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 362	30 036	1 325	180	1 146	637.42
	Immobilisations en cours				42 595	-42 595	-100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	428 605	20 075	408 530	390 508	18 023	4.62
	Créances rattachées à des participations	78 379		78 379	1 378 379	-1 300 000	-94.31
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		741 691	241 387	500 304	1 837 296	-1 336 992	-72.77
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	793		793		793	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	286 308		286 308	428 607	-142 299	-33.20
	Autres créances	425 024		425 024	248 180	176 844	71.26
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 988 847		2 988 847	2 869 326	119 521	4.17
	Charges constatées d'avance (3)	20 572		20 572	17 234	3 337	19.36
	Total III	3 721 543		3 721 543	3 563 347	158 196	4.44
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 463 234	241 387	4 221 847	5 400 644	-1 178 796	-21.83

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2025 12	Exercice N-1 31/03/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 106 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	106 000	106 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 600	10 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	39 678	39 678		
	Report à nouveau	3 339 105	4 592 349	-1 253 244	-27.29
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	486 467	175 326	311 141	177.46
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	15 446	15 446		
	Total I	3 997 296	4 939 399	-942 103	-19.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	76 130	1 191	74 939	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 844	88 810	-44 967	-50.63
	Dettes fiscales et sociales	101 301	365 564	-264 263	-72.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	615	1 218	-603	-49.50
	Total IV	224 552	461 245	-236 693	-51.32
	Produits constatés d'avance (1)	2 662	4 461	-1 799	-40.33
	Total V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 221 847	5 400 644	-1 178 796	-21.83

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

224 552 461 245



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2025 12			Exercice N-1 31/03/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	245 807		245 807	251 529		-5 722	-2.27
Chiffre d'affaires NET	245 807		245 807	251 529		-5 722	-2.27
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 152			1 152	
Autres produits			86 041	75 199		10 842	14.42
Total des Produits d'exploitation (I)			332 999	326 728		6 271	1.92
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			94 148	75 315		18 833	25.01
Impôts, taxes et versements assimilés			13 733	45 445		-31 711	-69.78
Salaires et traitements			168 000	168 000			
Charges sociales			83 654	82 699		955	1.15
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 996	14 098		-102	-0.72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 212	60		1 152	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			374 743	385 617		-10 874	-2.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-41 743	-58 888		17 145	29.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2025	12	31/03/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	520 000		168 500		351 500	208.61
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 429		7 418		29 011	391.09
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	556 429		175 918		380 511	216.30
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			20 075		-20 075	-100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	14 969				14 969	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	14 969		20 075		-5 106	-25.43
2. Résultat financier (V-VI)	541 460		155 843		385 617	247.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	499 717		96 955		402 762	415.41
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			255 409		-255 409	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			255 409		-255 409	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			6 779		-6 779	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			6 779		-6 779	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			248 630		-248 630	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	13 250		170 259		-157 009	-92.22
Total des produits (I+III+V+VII)	889 429		758 055		131 373	17.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	402 962		582 730		-179 768	-30.85
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	486 467		175 326		311 141	177.46

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

COMPTABLY



ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 221 847.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 245 807.00 Euros et dégageant un bénéfice de 486 466.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société EUXIS est tête d'un groupe fiscal intégrée en application des articles 223 A et suivants de Code Général des Impôts depuis le 1er mars 2004. Le groupe d'intégration fiscale comprend depuis le 1er mars 2005 la filiale CANAL CABLE devenue 3GS.

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, la fille doit constater dans ses comptes, et ce pendant toute la durée d'intégration dans le groupe EUXIS, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et d'IFA et d'une manière générale, de tous les impôts actuels ou à venir compris dans le champ d'application du régime d'intégration fiscale, analogue à celle qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	203 345		
Installations générales agencements aménagements divers	22 405		
Matériel de transport	600		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 780		1 577
Immobilisations corporelles en cours	42 595		
TOTAL	72 380		1 577
Autres participations	1 788 962		27 839
TOTAL	1 788 962		27 839
TOTAL GENERAL	2 064 687		29 415

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			203 345	203 345
Installations générales agencements aménagements divers			22 405	22 405
Matériel de transport			600	600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 356	8 356
Immobilisations corporelles en cours	42 595			
TOTAL	42 595		31 362	31 362
Autres participations		1 309 816	506 985	506 985
TOTAL		1 309 816	506 985	506 985
TOTAL GENERAL	42 595	1 309 816	741 691	741 691

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	177 710	13 565		191 275
Installations générales agencements aménagements divers	22 405			22 405
Matériel de transport	-1 629		-1 629	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 830	431	1 629	7 631
TOTAL	29 605	431		30 036
TOTAL GENERAL	207 316	13 996		221 312

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 565				
Matériel de bureau informatique mobilier	431				
TOTAL	431				
TOTAL GENERAL	13 996				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	15 446				15 446
TOTAL	15 446				15 446

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	20 075				20 075
Sur comptes clients	1 152		1 152		
TOTAL	21 227		1 152		20 075
TOTAL GENERAL	36 673		1 152		35 521
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 152		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	78 379	78 379	
Autres créances clients	286 308	286 308	
Impôts sur les bénéfices	216 513	216 513	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 073	5 073	
Groupe et associés	151 762	151 762	
Débiteurs divers	51 675	51 675	
Charges constatées d'avance	20 572	20 572	
TOTAL	810 282	810 282	

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 658	1 658		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 844	43 844		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 266	13 266		
Taxe sur la valeur ajoutée	79 423	79 423		
Autres impôts taxes et assimilés	8 612	8 612		
Groupe et associés	74 472	74 472		
Autres dettes	615	615		
Produits constatés d'avance	2 662	2 662		
TOTAL	224 552	224 552		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	467			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PLEINES PROPRIETES	10.0000	10 600			10 600

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
USUFRUIT	203 345	6.67

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote part d'EUXIS SAS dans les capitaux propres des sociétés détenues, de leur perspectives de rentabilité et du potentiel de développement des marchés sur lesquels opèrent ces sociétés.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	66 322
Autres créances	1 675
Total	67 997

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 778
Dettes fiscales et sociales	6 632
Total	30 410

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	20 572
Total	20 572
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 662
Total	2 662

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :	50 000
GARANTIE DE PASSIF AU PROFIT DE P.S.I. SUR LA CESSION DES TITRES TTS AVEC PLAFOND DEGRESSIF JUSQU'AU 31/03/2023	
DU 01/04/2023 AU 31/03/2024	50 000
100000	
DU 01/04/2024 AU 31/03/2025	
50000	
INTERETS RESTANTS A PAYER	
Total (1)	50 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Aucun engagement, notamment en matière de pension, complément de retraite et indemnité assimilée n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales ou de la convention collective.



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

EUXIS
92120 MONTROUGE

Page : 8

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - 3GS SAS - SCCV LES JARDINS DE FENELON - Participations détenues entre 10 et 50 % - CITINNOV SAS	250 000	1 097 518	100.00	339 509	339 509	101 478		3 506 805	242 979	500 000	
	1 000	540 851	99.90	999	999	78 379		798 345	67 280		
	100 000	1 905 792	50.00	50 000	50 000	50 283		4 981 321	278 391	20 000	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

